



4. Obtenir une garantie pour un prêt d'entreprise

Fonds régional de garantie TPE

La Région Centre, dans la conjoncture actuelle particulièrement difficile pour les entreprises artisanales, a étendu le champ d'action du Fonds régional de Garantie TPE, mis en œuvre avec la SIAGI, aux opérations de consolidation des crédits court terme.

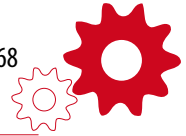
Cette nouvelle formule de garantie s'adresse aux entreprises créées depuis 2 ans, réalisant un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 20 M €. Le montant du crédit garanti est égal au montant du crédit autorisé par la banque, dans la limite de 50 000 €.

La quotité de la co-garantie Région/SIAGI sera de 70 % maximum, répartie à parité entre la SIAGI et la Région, soit un taux de 35 % chacune.

La durée de la garantie est de 18 mois sur la première période de garantie et de 12 mois sur les périodes suivantes.

Contact :

- Conseil Régional du Centre - tél : 02 38 70 32 68
- SIAGI : www.siaga.fr



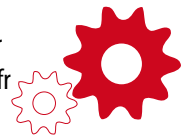
La garantie OSEO


Dans le cadre du Plan de Soutien des PME, OSEO propose des garanties de 40 à 70 % pour les prêts d'entreprises dans le cadre d'une reprise ou création d'entreprise (garantie de 50 % maximum), d'un développement (50 % max.), d'une innovation (60 % max.) ou d'un projet à l'international (60 % max.). Le dossier, conjointement élaboré par le demandeur et sa banque, est soumis à OSEO après accord du prêt par la banque.

Contact :

OSEO Centre :

- Evelyne Chevet : evelyne.chevet@oseo.fr
 - Cathie Barberot : cathie.barberot@oseo.fr
- Tél : 02.47.31.77.00



 **EN SAVOIR PLUS :** Consulter la fiche détaillée de la mesure sur www.oseo.fr

La garantie pour les entreprises ayant besoin de cautions bancaires pour obtenir des marchés (OSEO)

Vous pouvez bénéficier de la garantie court terme qui est une garantie de 50 % maximum sur des engagements par signature. Dans le cadre de la passation des marchés, les clients de l'entreprise peuvent en effet demander des cautions solidaires ou des garanties à première demande. OSEO vous délivre des garanties financières.

 **EN SAVOIR PLUS** : Consultez la fiche détaillée de la mesure sur www.oseo.fr

Contact :

OSEO Centre :

- Evelyne Chevet : evelyne.chevet@oseo.fr
- Cathie Barberot : cathie.barberot@oseo.fr

Tél : 02.47.31.77.00

